

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept du mois de Juin, à 14 heures 30, s'est réuni le Comité Syndical, à Vix, sous la présidence de Monsieur Arnaud CHARPENTIER, Président du Syndicat Mixte.

Etaient présents :

<b>CC VENDEE SEVRE AUTIZES 11/15</b>	CHOLLET Joël MOREAU Yannick BORDET Bernard ROBIN Noël GELOT Jean-Marie POITIERS Dominique GUITON Jacky GUILLON Denis CHATAIGNE Jean-Louis CHEVALLIER Jean-Claude BAUDOUIIN Jacques	BENET DAMVIX LE MAZEAU LIEZ MAILLE RIVES D'AUTISE PUY DE SERRE ST HILAIRE DES LOGES ST SIGISMOND VIX XANTON CHASSENON	
<b>CC SUD VENDÉE LITTORAL 07/14</b>	LEGERON Joël CHARPENTIER Arnaud GUINOT Bertrand CAREIL Pierre BOURNEL Paul LANDAIS Jean-Marie DAVID Laëtitia	L'ILE D'ELLE LUCON MOREILLES STE GEMME LA PLAINE STE RADEGONDE DES NOYERS TRIAIZE VOUILLÉ LES MARAIS	
<b>CC PAYS FONTENAY VENDÉE 10/22</b>	GATINEAU Dominique BOULARD Stéphane VERGNAUD Benjamin MAROT Roger BOBINEAU Joël RIDEAUD Daniel SAVINEAU Michel POUZET Michel RAGUIN Pierrette BAUDRY Yves	AUCHAY SUR VENDEE DOIX LES FONTAINES FONTENAY LE COMTE LONGEVES MERVENT MONTREUIL PISSOTTE ST MARTIN DE FRAIGNEAU ST MICHEL LE CLOUCQ SERIGNE	
<b>CC PAYS DE LA CHATAIGNERAIE 01/10</b>	BECOT Pascal	ST SULPICE EN PAREDS	
<b>Total délégués présents : 29/64</b>			
<b>POUVOIRS</b>	GRELIER Alain LANDAIS Bernard GANDRIEU James LAMY Judicaël GUIGNARD Gérard ARNAUDEAU Jean-Marie HERNANDEZ Philippe GUENION Christian	FAYMOREAU CHAMPAGNE LES MARAIS STE PEXINE LA TAILLEE BOURNEAU FOUSSAIS PAYRE ST MARTIN DES FONTAINES ST MAURICE DES NOUES	à M. CHOLLET Joël à M. BOURNEL Paul à M. CHARPENTIER Arnaud à Mme DAVID Laetitia à M. GATINEAU Dominique à M. BOULARD Stéphane à M. BAUDRY Yves à M. BECOT Pascal
<b>Total représentés : 08/64</b>			
<b>Total présents et représentés : 37/64</b>			

Le Président, après avoir ouvert la séance et constaté que le quorum est atteint, déclare que le Comité Syndical peut valablement délibérer.

**OBJET : ANIMATION DES CTEAU / SAGE VENDEE POUR 2025 - DELIB N°58/CS 17 JUIN 2024**

Conformément au programme des CTEau que porte le SmVSA, ainsi que l'animation du SAGE Vendée, le Syndicat peut obtenir un financement de la part de l'AELB à hauteur de 60% et de la Région Pays de la Loire jusqu'à 20%.

Ce sont au total 8.5 ETP qui sont concernés :

✚ 6.5 ETP pour les CT Eau (350 000 €), dont :

- 4.5 techniciens ;
- 0.5 coordination des CT Eau ;
- 0.5 communication
- 1 secrétariat – subvention

✚ 2 ETP SAGE Vendée (110 000 €), dont :

- 1 animation
- 0.5 communication ;
- 0.5 secrétariat

Exceptionnellement, les demandes d'aide financières pour l'année 2025 doivent être déposées avant la fin du mois de juin 2024.

**Après en avoir délibéré à l'unanimité, le Comité Syndical :**

- Autorise le Président à solliciter les subventions de l'Agence de l'Eau et de la Région Pays de la Loire pour les postes en lien avec l'animation 2025 des CTEau et du SAGE Vendée.

Fait et délibéré les jours, mois et an ci-dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme,  
LE PRESIDENT,  
Arnaud CHARPENTIER